

REGARD DE CHAUSSÉE BÉTONNÉ OU NON BÉTONNÉ

TBC D400, TNBC D400



TRAFIC FAIBLE
VISITES PONCTUELLES

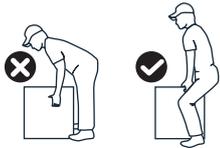


CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Équipement de protection individuelle obligatoire (EPI) :

- Chaussures de sécurité
- Gants de protection
- Casque de protection



Règles à respecter pour soulever des charges tout en évitant un risque de surcharge :

• Le corps doit se trouver le plus près possible de la charge (bon encadrement), droit avec une base solide (largeur des pieds plus grande que largeur des épaules). Empoigner la charge de telle façon que l'on puisse la déplacer en laissant le dos droit.

• Bassin verrouillé (contracter les muscles stabilisateurs du bassin, abdominaux et dorsaux).
• Les genoux légèrement fléchis, bras tendus, le dos droit, disques bien placés.

NOTICE DE POSE



Le scellement devra faire l'objet de soins particuliers car les sollicitations transmises par le passage éventuel des véhicules légers restent élevées.

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Les tampons sont équipés de points de préhension ou zone de déverrouillage pour pouvoir être utilisés avec la plupart des outils du marché (pioche, barre à mine, etc.)

La masse relativement élevée de ces regards peut imposer leur manipulation par deux personnes.

LIEUX D'INSTALLATION

Ces dispositifs sont prévus pour être installés sur les voies de circulation des routes (y compris les rues piétonnes), accotements stabilisés et aires de stationnement pour tous types de véhicules routiers (non adapté aux poids lourds, vitesse urbaine).

1 - PRÉPARATION DU SUPPORT

Dépoussiérer le support et le cadre par broissage ou soufflage. Vérifier la santé de la tête de cheminée ou feuillure de chambre. Enlever les parties friables si besoin.

L'état général du support béton doit être sain (surtout dans le cas de réhabilitation). Le réparer au besoin. Le support devra être humidifié avant le scellement.

2 - MISE EN PLACE

Le support béton devra être au minimum à H + 20 mm de la surface supérieure de la chaussée (H correspondant à la hauteur du cadre). Il est conseillé que la mise en place du cadre avant scellement soit faite à l'aide de deux traverses. Cette méthode dite du « brancardier » permettra, lors du remplissage, d'avoir une surface homogène sous l'appui du cadre et aucun point dur qui pourrait dégrader prématurément le scellement.



Il est impératif de ne pas utiliser de cales bois, acier... pour régler la hauteur du cadre.

Présenter le cadre (sans son tampon) et le centrer sur le couronnement de la cheminée de visite. Vérifier l'altimétrie et veiller à ce que les 2 surfaces « dessus du cadre et chaussée » soient affleurantes.

Positionner le coffrage, impérativement sous le joint, afin que celui-ci soit interchangeable après scellement.

3 - SCHELLEMENT

Le scellement peut être effectué avec divers matériaux (mortier de ciment CPA45, résine de scellement...) Ce choix dépendra des conditions météorologiques (préférer le ciment à prise rapide ou résine de scellement en période de gel par exemple).

La semelle du cadre doit être enrobée de béton pour une liaison et une tenue optimale avec son support.



Le mortier de ciment doit être impérativement vibré à l'aide d'une aiguille.

Laisser 3 à 4 cm pour finaliser le scellement avec de l'enrobé à chaud ou équivalent.

4 - FINITION

Nettoyer le joint si nécessaire (si présence de mortier ou autre).

Retirer le coffrage. Mettre en place le tampon dans son cadre. Finir avec l'enrobé à chaud ou équivalent (3 à 4 cm).

Il est conseillé d'utiliser une dameuse thermique pour la finition.



Il est impératif de respecter le dosage en eau et les temps de durcissement complet préconisés par le fabricant du produit de scellement.

Pour les regards non bétonnés, les matériaux de remplissage devront présenter des performances minimales comparables à celles du béton ou des matériaux des chaussées environnantes et doivent remplir les exigences des normes européennes appropriées.

Rappel : La responsabilité de la qualité des matériaux de scellement et de remplissage et leur tenue n'est pas assumée par le fabricant du regard fonte mais par la société chargée de sa mise en place.

Le choix de la classe appropriée et du matériau est de la responsabilité du prescripteur. Il convient de sélectionner la classe supérieure là où existe un doute sur la classe à utiliser.

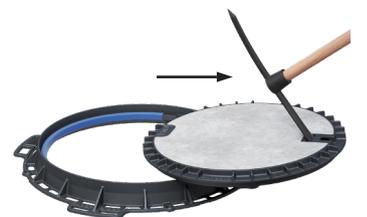
TRAVERSES DE SCHELLEMENT



DÉBLOCAGE



SOULÈVEMENT



TIRER

